

RENOVATION ET MISE EN ACCESSIBILITE DE LA MAIRIE ET DES ECOLES

25 Grand'rue

68320 GRUSSENHEIM

ARCHITECTE :

SD MULLER ARCHITECTE
30, Avenue Clemenceau
B.P. 51003
68050 MULHOUSE Cedex
Tél : 03.89.50.10.37 Fax : 03.89.51.11.50
Mél : s-muller-archi@wanadoo.fr

ECONOMISTE DE LA CONSTRUCTION :

ETIBAT Sarl
23 rue du Haut-point
F-68300 RIEDISHEIM
Tél : 03.89.83.99.40
Mél : contact@etibatsarl.com

BE STRUCTURE :

HAGENMULLER
7, rue Kléber
68000 COLMAR
Tél : 03 89.41.87.96 Fax : 03 89.41.22.91
Mél : be@hagenmuller.fr

BE FLUIDES :

IMAEE
6 rue Gutenberg
68100 MULHOUSE
Tél : 03.88.57.90.08 Fax : 09.70.63.42.41
Mél : info@imaeefr

BUREAU CONTROLE :

APAVE ALSACIENNE SAS
2, rue Thiers
BP 1347
68056 MULHOUSE cedex
Tél : 03.89.46.43.11 Fax : 03.89.66.31.76

COORDONNATEUR SECURITE CHANTIER :

APAVE ALSACIENNE SAS
2, rue Thiers
BP 1347
68056 MULHOUSE cedex
Tél : 03.89.46.43.11 Fax : 03.89.66.31.76

MAITRE D'OUVRAGE

COMMUNE DE GRUSSENHEIM
25 Grand'rue
68320 GRUSSENHEIM
Tél : 03-89-71-62-47 Fax : 03-89-71-67-54
Mél : mairie@grussenheim.fr

Lot n°15

CLOISONS - ISOLATION - PLAFONDS

CCTP - DPGF

Dossier	1712023
Date	11/02/2019
Phase	DCE
Indice	

Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT
15.1	<u>PRESCRIPTIONS TECHNIQUES</u>				
15.1.1	NORMES ET REGLEMENTS				
	<p>L'entreprise du présent lot devra exécuter ses ouvrages selon les règles de l'Art et les textes en vigueur au jour de la soumission et en cours de réalisation et notamment :</p> <p>Selon les DTU et plus particulièrement les n:</p> <ul style="list-style-type: none"> - 20 - Plâtrerie + additif n1 du 7/70 + additif 2 du 3/77 - 25.1 - Enduits intérieurs au plâtre + additifs + mémento - 25.221 - Plafonds constitués par un enduit armé en plâtre - 25.222 - Plafonds fixés - 25.231 - Plafonds suspendus en éléments de terre cuite - 25.31 - Ouvrages verticaux de plâtrerie + mémento - 25.41 - Ouvrages en plaques de parement en plâtre - 25.42 - Ouvrages de doublage et habillage - 25.51 - Plafonds en staff - 58 - Plafonds suspendus - 58.1 - Mise en œuvre des plafonds suspendus - et les Cahiers des charges spéciaux les concernant. <p>Selon les règles de calcul du DTU et particulièrement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les caractéristiques thermiques utiles des parois de construction (Th.K.77 de novembre 77) - Les déperditions de base des bâtiments (Th. titre II de février 75) - Les coefficients G ou G.1 (Th.G.77 de novembre 77) <p>Selon les normes françaises diverses concernant la plâtrerie, et particulièrement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les normes P. 06 001 à 004 - Base de calcul des constructions, charges d'exploitation des bâtiments et surcharges - Les normes X 10 001 - Résistance des matériaux et essais mécaniques <p>Selon les arrêtés et décrets et particulièrement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Du 13.12.63 relatif aux mesures de sécurité concernant les échafaudages, - 65/48 du 8.1.65 portant règlement d'administration publique concernant la sécurité des travailleurs et notamment dans le Bâtiment et les Travaux Publics. 				
15.1.2	CONNAISSANCE DES TRAVAUX				
	<p>La nomenclature des travaux du présent lot a été analysée avec le plus grand soin possible dans le présent CCTP. Le présent Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.) a pour objet, la description des travaux et des particularités de l'opération.</p> <p>L'entrepreneur est tenu d'en prendre connaissance dans sa totalité et ne pourra se prévaloir d'une non-connaissance des travaux confiés à son corps d'état.</p> <p>De même, l'entrepreneur est tenu de consulter les plans et les détails, fournis à l'appui du présent devis, il ne pourra jamais prétendre les avoir ignorés.</p> <p>L'entrepreneur est tenu de procéder à une vérification approfondie des documents qui lui seront remis en vue de l'établissement de ses prix forfaitaires et de signaler le cas échéant, à l'Architecte, les erreurs, contradictions ou omissions qu'il pourrait constater et ceci pendant la période d'étude de sa proposition ; en tout état de cause, jamais après la remise de celle-ci</p>				
15.1.3	CONNAISSANCE DES LIEUX				
	<p>Le fait d'avoir soumissionné suppose que l'entrepreneur a obtenu tous les renseignements nécessaires à la parfaite réalisation de ses travaux, qu'il a visité les lieux, et qu'il s'engage à exécuter ces ouvrages dans les règles de l'Art, et ce, sans jamais pouvoir prétendre à aucun supplément sur les prix convenus, qui ne seraient et ne pourraient d'ailleurs être financés. Il ne saurait se prévaloir ultérieurement à la conclusion du marché, d'une connaissance insuffisante des sites, lieux et terrains d'implantation, nature du sol, moyens d'accès, conditions climatiques en relation avec l'exécution de ses travaux.</p>				
15.1.4	CONTENU DES PRIX FORFAITAIRES				
	<p>Les prix forfaitaires devront comprendre toutes les fournitures, façons et accessoires nécessaires au parfait achèvement des ouvrages en conformité avec l'art de bâtir et avec les lois et règlements en vigueur, même si certaines de ces fournitures ou façons n'étaient pas mentionnées dans les documents relatifs à ces ouvrages.</p> <p>L'entrepreneur ne pourra modifier ultérieurement ses prix forfaitaires en invoquant une définition insuffisante des travaux qu'il est présumé connaître parfaitement au moment de l'établissement de ces prix.</p>				
15.1.5	CONNAISSANCE DES PLANS				
	<p>L'entrepreneur devra vérifier soigneusement toutes les cotes portées aux dessins et s'assurer de leur concordance</p>				
15.1.6	RECEPTION DES LIEUX				
	<p>Le fait de commencer les travaux, suppose que l'entrepreneur accepte les lieux tels qu'ils sont. Il devra, pour éviter tout conflit avec les autres entrepreneurs, réceptionner les ouvrages sur lesquels il aura à travailler. S'il avait des réserves à formuler, il devrait demander l'inscription en P.V à l'Architecte ou au coordinateur de travaux, avant tout commencement d'exécution de sa part. Passé ce délai, sa réclamation serait jugée irrecevable.</p>				

Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT
15.1.7	<p>PROTECTION DES OUVRAGES</p> <p>L'entrepreneur est responsable de tous les dégâts qu'il pourrait occasionner sur ses ouvrages, les ouvrages des autres corps d'état ou les ouvrages mitoyens. Dégâts qui pourraient survenir soit de son fait, soit de celui de son personnel ou des intempéries : gel, déshydratation, etc... La remise en état serait alors à sa charge et à ses frais et ceci sans délai d'exécution. Pour pallier à ces inconvénients, il lui appartient donc de prendre toutes précautions utiles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Protections, bâchages, etc... - Protection contre le vol, <p>qui sont implicitement contenues dans sa proposition. Il assurera directement ou par l'entremise d'un responsable compétent, une surveillance sérieuse de son chantier.</p>				
15.1.8	<p>DOCUMENTS A FOURNIR</p> <p>L'entrepreneur devra joindre obligatoirement à sa soumission et aux pièces annexes définies au C.C.A.P.:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le présent document - Le devis quantitatif estimatif décomposant le prix global forfaitaire - Le calendrier d'exécution - Les détails d'exécutions et notes éventuels détaillant les techniques de mise en œuvre. 				
15.1.9	<p>CONDITIONS PARTICULIERES</p>				
15.1.10	<p>PERCEMENTS - RESERVATIONS</p> <p>L'entrepreneur doit gratuitement toutes réservations dans les cloisons, contre cloisons, ou plafonds faisant partie de ses prestations, pour trappes ou percements nécessaires, demandés par les autres corps d'état dans les délais fixés au planning d'exécution (en particulier toutes les saignées pour passage de câbles électriques). Si ces percements s'avéraient aux yeux de l'entrepreneur, importants et susceptibles d'entraîner une incidence sur la stabilité de ses ouvrages, l'architecte en serait tenu informé. Les rebouchages par bourrage ou enduit au plâtre seront le fait de l'entrepreneur de ce lot.</p>				
15.1.11	<p>IMPLANTATION ET NETTOYAGE</p> <p>L'entrepreneur du présent lot doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les traçages avant montage de ses diverses prestations - Les renforts pour la pose d'éléments lourds sur les cloisons légères dont les corps de chauffe, les lavabos, etc... <p>Il doit également le nettoyage des lieux, effacement des taches de plâtre sur tout support et enlèvement complet des déchets de matériaux et d'emballage de son corps d'état avec évacuation aux décharges publiques.</p>				
15.1.12	<p>STOCKAGE DES MATERIAUX</p> <p>L'entrepreneur devra obtenir l'accord du Maître d'Ouvrage et de l'Architecte pour le stockage des matériaux à l'abri des intempéries. Il devra tenir compte des surcharges admissibles dans les locaux utilisés. Les échantillons des matériaux seront soumis à l'agrément de l'Architecte pour approbation.</p>				
15.1.13	<p>TOLERANCES</p> <ul style="list-style-type: none"> - Aspect de surface - Planéité local (1 mm sous règles de 0.20 ml) - Planéité générale (5 mm sous une règle de 2 mm) - Horizontalité (écart de niveau 3mm/ ml) 				
15.1.14	<p>SECURITE DE CHANTIER</p> <p>Les protections nécessaires destinées à assurer la sécurité du personnel, suivant la législation en vigueur, sont à la charge du présent lot et comprises dans son prix.</p>				
15.1.15	<p>COORDINATION AVEC LES CORPS D'ETAT</p> <p>L'entrepreneur du présent lot devra réaliser ses ouvrages en parfaite coordination avec les autres corps d'état et notamment de maçonnerie, de menuiserie, de plomberie et d'électricité. Il devra gratuitement toutes les réservations, incorporations, saignées diverses demandées par les autres corps d'état. Ces sujétions étant incluses dans ses prix et délais d'exécution.</p>				
15.1.16	<p>COORDINATION SECURITE SANTE</p> <p>La prise en compte de la sécurité santé et de la prévention des accidents du travail fait partie des objectifs imposés par le maître d'ouvrage dans le cadre des travaux La réglementation française issue de la loi N= 93.1418 du 31 décembre 1993 et du décret N= 94.1159 du 26 décembre 1994 fixe les conditions générales de sécurité applicables sur les chantiers de bâtiment de génie civil</p> <p>Le plan général de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé définit l'ensemble des mesures propres à prévenir les risques découlant de l'interférence des activités des différents intervenants sur le chantier, ou de la succession de leurs activités lorsqu'une intervention laisse subsister après son achèvement des risques pour les autres entreprises Les exigences décrites servent de base à l'établissement par les entreprises de leurs plans particuliers de sécurité et de protection de la santé PPSPS</p> <p>Les entreprises devront tout particulièrement veiller aux principes généraux de préventions suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Eviter les risques - Evaluer les risques qui ne peuvent être évités - Combattre les risques à sources - Tenir compte de l'évolution des techniques - Remplacer ce qui est dangereux par ce qui est moins dangereux - Planifier la prévention - Privilégier les mesures de protection collective 				

Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT
15.1.17	<p>QUALIFICATION PROFESSIONNELLE</p> <p>Il est demandé au soumissionnaire de justifier de sa qualification et de ses références en rapport avec la nature des travaux à réaliser pour ce projet</p>				
15.1.18	<p>TESTS D'ETANCHEITE A L'AIR</p> <p>Ce projet est intégré à une démarche de conception spécifique liée à la performance énergétique. La démarche implique une démarche de qualité vis-à-vis de l'étanchéité à l'air.</p> <p>La conception de ce lot intégrera des moyens de traitement de l'étanchéité à l'air entre zones chauffées et non chauffées et s'attachera à éviter toute dégradation de l'étanchéité à l'air lors de l'exécution des travaux.</p> <p>Cette étanchéité à l'air est à la charge de chaque lot sur les aspects le concernant. Elle sera vérifiée in situ à plusieurs reprises durant le chantier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Test de recherche de fuite en cours de chantier après pose du clos et couvert - Test final de labellisation avant réception des ouvrages. <p>Les recherches de fuites seront réalisées en surpression et en dépression. Les fuites seront recherchées à l'aide de fumée froide, ce qui permettra de repérer les sources de défauts.</p> <p>Chaque lot a à sa charge les travaux de correction nécessaires pour arriver au niveau d'étanchéité objectif.</p> <p>Si un test de chantier complémentaire est nécessaire, la prestation sera facturée à l'entreprise (ou aux entreprises) responsable 750 €HT.</p> <p>Toutes les entreprises doivent être présentes à l'occasion des tests. Pour chaque structure devront être présents :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le Responsable projet - Au moins un poseur <p>L'objectif à atteindre est un niveau de perméabilité à l'air Q4PaSurf</p> <ul style="list-style-type: none"> - Extension < 1.7 m3/(h.m²) - Existant < 1.2 m3/(h.m²) <p>Nota :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les remplissages par injection de mousse polyuréthane et équivalent sont proscrits - Tous les percements et réservations sont à la charge du GO à condition d'avoir été prévus en phase préparation. Tout percement réalisé hors réservation anticipée sera réalisé puis rebouché et étanchéifié à l'air par le demandeur à ses frais. - Les traversées de l'étanchéité de toiture réalisées doivent immédiatement être étanchéifiées à l'air - Tout fourreau en en attente doit être équipé d'un bouchon 				

Code	Désignation	U	Qty	P.U. HT	P.T. HT
15.2	<u>EXISTANT MAIRIE</u>				
15.2.1	PROTECTION INCENDIE				
15.2.1.1	<p>Plafonds PRF REI120 en plaques de plâtre feu sur ossature métallique pour locaux à risques importants</p> <p>En plaques de plâtre cartonné feu PLACOFLAM sur ossature métallique PRF de chez PLACO ST GOBAIN ou équivalent Prestation conforme au D.T.U 25.41 Ossature primaire profilés fourrures et entretoises PRF STIL de maintien isolant Ossature F530 en profilé de tôle d'acier de 6/10è, protégé contre la corrosion par galvanisation à chaud, classe de fabrication 1 ou 2 Fixations sous solives de plancher bois existant par suspentes adaptées au profil (nombre de suspente suivant sollicitations mécaniques et charge admissible) 3 plaques de plâtre PLACOFLAM PPF15 épaisseur 15 mm fixées par vissage dans profilés métalliques Isolation comptée par ailleurs Traitement des joints suivant prescription du fabricant Isolation laine de roche 30 kg/m3 épaisseur 100 mm Mise en œuvre comprenant coupes, déchets de mise en œuvre, liaisons de plaques - Les parement ragrés et lissés - Échafaudages nécessaires - Prestations conformes au DTU 25.41</p> <p><u>Résistance au feu exigé = REI20</u></p> <p>Métre : au m2</p> <p>Localisation : Archives</p>				
		m2	16,00	€	€
15.2.1.2	<p>P.V pour retombé et façon soffite REI120 pour ventilation</p> <p>Métre : au ml Section 400/250 mm</p>				
		ml	3,75	€	€
15.2.1.3	<p>Plafonds PRF REI60 en plaques de plâtre feu sur ossature métallique pour locaux à risques particuliers</p> <p>En plaques de plâtre cartonné feu PLACOFLAM sur ossature métallique PRF de chez PLACOT GOBAIN ou équivalent Prestation conforme au D.T.U 25.41 Ossature primaire profilés fourrures et entretoises PRF STIL de maintien isolant Ossature F530 en profilé de tôle d'acier de 6/10è, protégé contre la corrosion par galvanisation à chaud, classe de fabrication 1 ou 2 Fixations sous plafond plâtre dans solives de plancher bois existant par suspentes adaptées au profil (nombre de suspente suivant sollicitations mécaniques et charge admissible) 2 plaques de plâtre PLACOFLAM PPF13 épaisseur 12.5 mm fixées par vissage dans profilés métalliques Isolation laine de roche 30 kg/m3 épaisseur 100 mm Traitement des joints suivant prescription du fabricant Mise en œuvre comprenant coupes, déchets de mise en œuvre, liaisons de plaques - Les parement ragrés et lissés - Échafaudages nécessaires - Prestations conformes au DTU 25.41</p> <p><u>Résistance au feu exigé = REI60</u></p> <p>Métre : au m2</p> <p>Localisation : Local technique/RGT et sous face paillasse escalier dans local serveur</p>				
		m2	14,00	€	€
15.2.1.4	<p>Plafonds PRF REI30 en plaques de plâtre feu sur ossature métallique</p> <p>En plaques de plâtre cartonné feu PLACOFLAM sur ossature métallique PRF de chez PLACOT GOBAIN ou équivalent Prestation conforme au D.T.U 25.41 Ossature primaire profilés fourrures et entretoises PRF STIL de maintien isolant Ossature F530 en profilé de tôle d'acier de 6/10è, protégé contre la corrosion par galvanisation à chaud, classe de fabrication 1 ou 2 Fixations sous plafond plâtre dans solives de plancher bois existant par suspentes adaptées au profil (nombre de suspente suivant sollicitations mécaniques et charge admissible)</p>				

Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT
	1 plaque de plâtre PLACOFLAM PPF15 épaisseur 15 mm fixées par vissage dans profilés métalliques Isolation laine de roche 30 kg/m3 épaisseur 100 mm Traitement des joints suivant prescription du fabricant Mise en œuvre comprenant coupes, déchets de mise en œuvre, liaisons de plaques - Les parement ragrésés et lissés - Échafaudages nécessaires - Prestations conformes au DTU 25.41 Résistance au feu exigé = REI30 Métré : au m2 Localisation : - Zone EAS (inférieure et supérieure) - Gaine façade technique au rez de chaussée				
		m2	31,00	€	€
15.2.1.5	Protection incendie R30 par encoffrement des poutres métalliques neuves au RDC Fourniture et mise en œuvre de plaques de plâtre vissées sur poutre métallique par agrafes CLIPFEU et cornières STIL de chez PLACO ST GOBAIN ou équivalent - Type de plaques: 2 plaques PLACOFLAM 13 - Traitement des joints avec les produits PLACO ou équivalent (bande + enduit) - Exécution conforme au DTU 25-41 - Pose directe sur support métallique fourni dans cet article y compris fixation du support, coupes, ajustage, traitement et finition des joints - Suivant prescriptions du fabricants - Échafaudage nécessaire - Toutes sujétions Résistance au feu exigé = R30 Métré : au ml Habillage 3 faces section 600 x 300 mm max				
		ML	5,50	€	€
15.2.1.6	Protection incendie R30 par encoffrement des poutres bois existantes au RDC Fourniture et mise en œuvre de plaques de plâtre vissées sur poutre bois existante par agrafes CLIPFEU et cornières STIL de chez PLACO ST GOBAIN ou équivalent - Type de plaques: 2 PLACOFLAM PPF13 ou STUCAL - Traitement des joints avec les produits PLACO ou équivalent (bande + enduit) - Exécution conforme au DTU 25-41 - Pose directe sur support métallique fourni dans cet article y compris fixation du support, coupes, ajustage, traitement et finition des joints - Suivant prescriptions du fabricants - Échafaudage nécessaire - Toutes sujétions <u>Résistance au feu exigé = R30</u> Métré : au ml en développé Habillage 3 faces section maximale 250 x 450 mm				
		ml	23,15	€	€
15.2.2	CLOISONS DISTRIBUTIVES MONOPAREMENT Réalisation de cloisons légères sur ossature métallique PLACOSTIL de chez PLACO ST GOBAIN ou équivalent : Exécution : - Ossature métallique galvanisée en tôle pliée comportant des montants doubles - Parements aux 2 faces en plaques de plâtre cartonées - Liaisons avec les parements voisins - Dispositifs permettant d'absorber la dilatation et le fluage des autres composants du bâtiment - L'ensemble réalisé conformément aux prescriptions des avis techniques - Découpes diverses - Traitement des joints par bande et enduit spécial - Traitement des rives d'ouvertures intérieures - Bandes armées pour renforcement des angles saillants				

Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT
15.2.2.1	<p>- Renforcement de l'ossature et dispositifs permettant la fixation des huisseries des portes - Protections d'angles sur arêtes de cloisons sur toute hauteur apparente - Traitement des joints de dilatations - Les cloisons seront posées de la dalle au plafond - Dans les locaux humides prévoir embase rail au sol avec 2 cordons de mastic souple dans les locaux humides (contre les infiltrations d'eau éventuelles sous la cloison) - Toutes dispositions particulières pour les locaux humides suivant les prescriptions du fabricant - Fournitures pour fixations arrêts de portes murales, meubles hauts et appareils sanitaires - Joints de raccordements entre plaques de parements obligatoirement traités à double passe d'enduit - Renforts pour linteaux de grande portée - Isolation en laine minérale, classement au feu : Euro classe F - Toutes sujétions complémentaires nécessaires pour livrer des cloisons entièrement terminées prêtes à être mises en peinture</p> <p>Cloisons de distributions acoustiques en 98/48 ou 98/62 Affaiblissement acoustique exigé = 45 dB Entraxe montant double de 0.40 1 mono-parement en plaque de 25 mm standard à haute résistance aux chocs par face, ou 1 plaque de 18 mm haute dureté 1 plaque hydrofuge classé H1 dans le sanitaire H/F Réaction au feu parement : Euro classe A2-s1, d0 Avec isolation laine de verre nu PAR CONFORT de 50 mm ou 60 mm Réaction au feu isolant : Euro classe A1</p> <p><u>Résistance au feu exigé local technique/RGT + serveur = EI 60</u></p> <p>Hauteur : - RDC = 2.35 ml environ sous poutre bois existante - ETAGE = 2.35 ml environ sous solives plancher</p> <p>Métré : au m2</p>	m2	29,00	€	€
15.2.2.2	<p>P.V pour traitement sous face du linteau EI60 ouverture bloc-porte local serveur et local technique/RGT 2 plaques de plâtre feu EI60 à visser dans ossature métallique linteau ouverture de porte</p> <p>Métré : au Forfait par porte</p>	u	2	€	€
15.2.2.3	<p>Habillage bâti support vertical et horizontal WC suspendu Fourniture et mise en œuvre d'habillage sur bâtis supports etc... comprenant : - Une structure métallique galvanisée et fourrures spécifiques, fixations, structure support etc...recevant les plaques de plâtre - Parement composé d'une plaque de BA18 hydrofuge classé H1 Mise en œuvre conforme aux prescriptions du fabricant et avis techniques, Y compris - Toutes sujétions de pontage des panneaux, lissage des joints, renforts métalliques, d'angles et divers, de découpes des arrivées d'eau et d'évacuation et de la plaque de chasse d'eau - Toutes spécifications concernant les prescriptions du fabricant et avis technique - Y compris fermeture tablette horizontale sur le dessus - Toutes sujétions suivant avis technique du produit et prescriptions du fabricant</p> <p>Métré : à l'unité Habillage 2 faces verticales + partie supérieure</p>	u	1	€	€
15.2.2.4	<p>Séparations façade technique en béton cellulaire de 50 mm</p> <p>Métré : au m2</p>	m2	5,00	€	€
15.2.3	<p>CONTRE-CLOISONS DES PAROIS EXTERIEURES</p>				
15.2.3.1	<p>Contre cloisons thermique et acoustique des parois extérieures existantes Comprenant :</p>				

Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT
	<p>- Une ossature métallique composée de lisses CLIP'OPTIMA en partie basse et haute ainsi que des fourrures OPTIMA 240 verticales implantées à 0.60 ml d'entraxe et comportant un appui OPTIMA 2 situé à 1.35 ml maximum du sol, l'appui OPTIMA est clipsé sur une fourrure OPTIMA 240 horizontale fixé sur le mur support</p> <p>- Isolant en laine de verre semi rigide nu épaisseur 100 mm ayant un lambda de 0.032 et une résistance thermique de 3.15 m²K/W de type GR32 de chez ISOVER ou équivalent, euro classe A1</p> <p>- Frein vapeur hygro-régulante VARIO DUPLEX de chez ISOVER ou équivalent, avec accessoires tels que les adhésifs, multitape, œillets, Passelec et mastic d'étanchéité périphérique</p> <p>- Traiter la liaison maçonnerie et bois par rubans adhésif ou freine vapeur et collage soigneux</p> <p>- Liaison isolant par bandes adhésives</p> <p>- 1 mono-parement en plaque de 18 mm ACTIV'AIR à haute résistance aux chocs, réaction au feu A2-s1,d0</p> <p>- Retours d'ébrasements, linteaux et appuis de baies en plaque à haute résistance aux chocs de 13 mm dans l'épaisseur de la contre cloison</p> <p>- Ébrasements biais, linteaux et appuis de baies extérieures au rez de chaussée comptés par ailleurs</p> <p><u>Résistance thermique exigée = 3.12 m².K/W</u></p> <p>Hauteur max : - Au rez de chaussée = 3.05 ml environ - A l'étage = 2.35 ml</p> <p>Métré : au m2 Ouvertures de -1.00 m2 non déduites</p>				
		m2	169,00	€	€
15.2.3.2	<p>P.V pour ébrasements biais - linteaux et appuis isolés des baies au rez de chaussée</p> <p>Comprenant : - Ossature dito article précédant - Isolation en laine de verre haute performance nu épaisseur 30 mm ayant un lambda de 0.030 et une résistance thermique de 1.00 m²K/W de type MULTIMAX 30 de chez ISOVER ou équivalent , euro classe A2-s1, d0 - Continuité de la membrane d'étanchéité à l'air et liaison avec membrane baies vitrées - 1 plaque de BA 13 haute dureté</p> <p>Métré : au ml</p>				
		ml	34,00	€	€
15.2.4	<p>PLAFONDS NON DEMONTABLES EN PLAQUE DE PLATRE</p> <p>En plaques de plâtre cartonné sur ossature métallique Prestation conforme au D.T.U 25.41 Sondages et repérages des solives existantes Ossature en profilé de tôle d'acier de 6/10è, protégé contre la corrosion par galvanisation à chaud, classe de fabrication 1 ou 2 Fixations sous solives de plancher bois existant par suspentes adaptées au profil (nombre de suspente suivant sollicitations mécaniques et charge admissible) Plaque de plâtre cartonnées ACTIV'AIR à bords amincis, épaisseur 12.5 mm fixées par vissage dans profilés métalliques Traitement des joints suivant prescription du fabricant Mise en œuvre comprenant coupes, déchets de mise en œuvre, liaisons de plaques et échafaudage</p> <p>- Réservations diverses - Les parement ragrésés et lissés - Échafaudages nécessaires - Prestations conformes au DTU 25.41</p> <p>Découpes et plaques spéciales façonnées ou découpées à la demande des lots techniques pour le logement de bouches, grilles, luminaires, spots, hauts parleurs etc... le nombre n'étant pas limitatif</p> <p>Métré : au m2</p>				
15.2.4.1	<p>Plafonds en plaques de plâtre BA 13 à bords amincis</p> <p>Réaction au feu : A2-s1, d0 Plénum : suivant PA Découpes et réservations pour plafond démontable en partie centrale des pièces Profil périphérique dans réservations pour départ de plafond démontable Détails et plénum suivant PA</p> <p>Localisation : Suivant PA</p>				
		m2	105,00	€	€

Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT
15.2.4.2	<p>P.V pour plaques perforées et feutre acoustique</p> <p>En plus-value à l'article précédant Comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Plaques à perforations carrées 16 % et alpha W = 0.70 type GYPTONE QUATRO 41 ou équivalent - Dimensions des plaques 1200 x 2400 mm - Découpes complémentaires pour adaptations plans PA - Épaisseur 12.5 mm - Voile acoustique noir intégré <p>Métre : au m2</p> <p>Localisation : Suivant PA</p>				
		m2	18,00	€	€
15.2.4.3	<p>Retombés de plafonds en plaque de plâtre</p> <p>Réalisation de retombées de plafonds</p> <p>Exécution :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ossature en acier galvanisé, inclus traverse horizontale et verticales, renforts, et suspentes nécessaires - 1 plaque de plâtre épaisseur 12.5 mm fixées par vissage dans profilés métalliques - Baguettes d'angles aluminium - Bandes et enduit sur joint - Échafaudage <p>Métre : au ml Largeur 0.45 et 0.40 ml</p>				
		ml	17,00	€	€
15.2.5	<p>PLAFONDS DEMONTABLES</p> <p>Fourniture et mise en œuvre de faux-plafond acoustique, constitué de dalles en plaques de plâtre ou minérale de forte densité, revêtus sur la face apparente d'un voile de verre blanc imprégné de peinture et sur la face cachée d'un voile de verre naturel, les bords seront peints, monté sur profilé I ou T en acier galvanisé</p> <p>Sondages et repérages des solives existantes</p> <p>La mise en œuvre sera exécutée selon la notice de pose du fabricant, du DTU 58-1 "plafond suspendus" et au règles de l'art</p> <p>Fixations sous solives de plancher bois existant par suspentes adaptées au profil (nombre de suspente suivant sollicitations mécaniques et charge admissible)</p> <p>Y compris accessoires, profilés, cornières de rives, suspentes, clavettes, coupes, entailles, réservations, échafaudages nécessaires et toutes sujétions</p> <p>Toutes les parties visibles constituant l'ossature et les profilés de finitions seront en acier galvanisé et pré laqué</p> <p><u>Tolérances et planéité:</u> Creux maxi admissibles sur 2.00 = 3 mm Parfait alignement des joints Désaffleur maxi 3/10 mm pour les éléments chanfreinés et 2/10 mm pour les éléments à bords vifs</p> <p>Découpes et plaques spéciales façonnées ou découpées à la demande des lots techniques pour le logement de bouches, grilles, luminaires, spots, hauts parleurs etc... le nombre n'étant pas limitatif</p> <p>Métre : au m2</p>				
15.2.5.1	<p>Plafonds partiels en dalles plaques de plâtre 600/600 à bords feuillurés</p> <p>Type GYPTONE BASE 31 et QUATTRO 50 de chez PLACOPLATRE ou équivalent</p> <p>Dimensions des dalles 600/600 à bords E</p> <p>Épaisseur 10 mm sur ossature de 15 mm</p> <p>Dalles pleines et dalles à perforations carrées 18 % et alpha W = 0.75</p> <p>Réaction au feu : A2-s1, d0</p> <p>Couleur blanc</p> <p>Voile acoustique noir intégré</p> <p>Détails et plénum : suivant PA</p> <p>Luminaires non déduits</p> <p>Localisation : Suivant PA</p>				
		m2	32,00	€	€

Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT
15.2.5.2	<p>Plafonds démontables en dalles minérales acoustiques feuillurées</p> <p>Fourniture et mise en œuvre de plafond acoustique, constitué de dalles en laine minérale de haute densité avec voile de verre imprégné de peinture, à bords feuillurés pour mise en œuvre sur ossature apparente de largeur 15 mm</p> <p>Type PERLA OP 0.95 de chez ARMSTRONG ou équivalent</p> <p>Dimensions des dalles 600/600/20 mm Ossature PRELUDE XL/TL 15 mm Réaction au feu : A2,d0,s1 Classés E1 (pas ou très peu de Formaldéhyde) Couleur : blanc Alpha W = 0.95 Détails et plénum suivant PA</p> <p>Localisation : Suivant PA</p>				
		m2	18,00	€	€
15.2.6	DIVERS				
15.2.6.1	<p>Frein vapeur en sous face entrevous et autour des solives de plancher combles et sous face escalier</p> <p>Fourniture et mise en œuvre d'un frein vapeur haute performance avec armature en polypropylène référence STOPVAP de type IOVER ou équivalent</p> <p>Comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le frein vapeur agrafé - Les adhésifs - Manchons spécifiques pour fourreaux électriques et gaine VMC avec scotch d'étanchéité - Le mastic d'étanchéité en périphérie - Résistance au feu : Euro classe E <p>Suivant prescriptions du fabricant</p> <p>Métre : au m2 en surface courante</p>				
		m2	120,00	€	€
15.2.6.2	<p>Isolant des plafonds en laine minérale de 75 mm</p> <p>Interposition d'un isolant thermo-acoustique sans PV épaisseur 75 mm, classement au feu A1, IBR nu de chez ISOVER ou équivalent</p> <p>Métre : au m2</p>				
		m2	154,00	€	€
15.2.6.3	<p>Plaques de plâtre haute dureté sur l'ensemble des murs intérieurs existants non isolés</p> <p>Fourniture et mise en œuvre de plaques de plâtre comprenant</p> <ul style="list-style-type: none"> - Type de plaques : PLACODUR BA 13 de chez PLACO ST GOBAIN ou équivalent - 1 plaque hydrofuge classé H1 dans le sanitaire H/F - Épaisseur : 12.5 mm - Réaction au feu : Euro classe A2-s1, d0 - Pose directe sur support existant par encollage y compris coupes, ajustage - Pose collée au mortier adhésif (11 plots / m2) - Traitement des joints (bande + enduit) - Piquage d'adhérence sur parois existantes - Exécution conforme au DTU 25-41 - Échafaudage nécessaire - Toutes sujétions <p>Métre : au m2</p>				
		m2	230,00	€	€

Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT
15.2.6.4	<p>P.V pour traitement des ébrasements et linteaux non isolés de baies extérieures et divers En plus-value à l'article précédent Inclus traitement des angles par bandes armées</p> <p>Métré : au ml</p> <p>Localisation : Accueil et réunion au Rez de chaussée</p>				
		ml	17,70	€	€
15.2.6.5	<p>P.V pour pose sur murs en colombages Comprenant : - Piochage des enduits plâtre existants - Mise en place d'une ossature horizontale de faible épaisseur 22 mm en tasseaux bois ou profilés STIL MOB - Visseries - Nettoyage et évacuation des gravois</p> <p>Métré : au m2</p>				
		m2	177,00	€	€
15.2.6.6	<p>P.V pour parois EI120 dans les archives Support ancien : mur colombage</p> <p>3 plaques de plâtre feu référence PLACOFLAM BA15 de chez PLACO ST GOBAIN ou équivalent Degré coupe exigé : EI120</p> <p>Métré : au m2 En plus-value à la simple plaque BA13 prévu</p>				
		m2	19,00	€	€
15.2.6.7	<p>P.V pour traitement des ébrasements et sous face linteau EI120 ouverture bloc-porte archives 3 plaques de plâtre feu EI120 à visser dans bois colombage rive ouverture de porte</p> <p>Métré : au Forfait par porte</p>				
		u	1	€	€
15.2.6.8	<p>P.V pour parois EI60 dans le local technique / rangement et serveur Support ancien : mur colombage</p> <p>2 plaques de plâtre feu référence PLACOFLAM BA15 de chez PLACO ST GOBAIN ou équivalent Degré coupe exigé : EI60</p> <p>Métré : au m2</p>				
		m2	11,00	€	€
15.2.6.9	<p>P.V pour parois EI30 dans le bureau EAS Support ancien : mur colombage</p> <p>1 plaque de plâtre feu référence PLACOFLAM BA15 de chez PLACO ST GOBAIN ou équivalent Degré coupe exigé : EI30</p> <p>Métré : au m2</p>				
		m2	17,00	€	€

Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT
15.2.6.10	P.V pour traitement des ébrasements et sous face linteau EI30 ouverture bloc-porte bureau EAS 1 plaque de plâtre feu EI30 à visser dans bois colombage rive ouverture de porte Métré : au Forfait par porte				
		u	1	€	€
EXISTANT MAIRIE					
Total H.T. : _____ €					

Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT
15.3	<u>EXTENSION MAIRIE - ECOLE</u>				
15.3.1	CLOISONS DISTRIBUTIVES MONOPAREMENT				
	Réalisation de cloisons légères sur ossature métallique PLACOSTIL de chez PLACO ST GOBAIN ou équivalent :				
	Exécution :				
	<ul style="list-style-type: none"> - Ossature métallique galvanisée en tôle pliée comportant des montants doubles - Parements aux 2 faces en plaques de plâtre cartonées - Liaisons avec les parements voisins - Dispositifs permettant d'absorber la dilatation et le fluage des autres composants du bâtiment - L'ensemble réalisé conformément aux prescriptions des avis techniques - Découpes diverses - Traitement des joints par bande et enduit spécial - Traitement des rives d'ouvertures intérieures - Bandes armées pour renforcement des angles saillants - Renforcement de l'ossature et dispositifs permettant la fixation des huisseries des portes - Protections d'angles sur arêtes de cloisons sur toute hauteur apparente - Traitement des joints de dilatations - Les cloisons seront posées de la dalle au plafond - Dans les locaux humides prévoir embase rail au sol avec 2 cordons de mastic souple dans les locaux humides (contre les infiltrations d'eau éventuelles sous la cloison) - Toutes dispositions particulières pour les locaux humides suivant les prescriptions du fabricant - Fourrures pour fixations arrêts de portes murales, meubles hauts et appareils sanitaires - Joints de raccordements entres plaques de parements obligatoirement traités à double passe d'enduit - Renforts pour linteaux de grande portée - Isolation en laine minérale, classement au feu : Euro classe F - Toutes sujétions complémentaires nécessaires pour livrer des cloisons entièrement terminées prêtes à être mises en peinture 				
15.3.1.1	Cloisons séparatives en SAA 120 DUO TECH				
	Indice d'affaiblissement acoustique exigé : Ra = 61 dB				
	Entraxe montant double de 0.90				
	Incorporation d'une laine minérale				
	2 plaques de BA25 DUO TECH par face				
	2 plaques hydrofuge H1 dans les sanitaires				
	<u>Résistance au feu exigé dégagement 08/EAS = EI 30</u>				
	Hauteurs :				
	- RDC = 3.64 ml environ sous dalle BA				
	- ETAGE = 2.70 ml environ sous salle BA				
	Métré : au m2				
	Localisation :				
	- Rez-de-chaussée : entre salle d'évolution et hall B + sanitaires				
	- Etage : entre bibliothèque et bureau + dégagement/EAS				
		m2	24,00	€	€
15.3.1.2	Cloisons de distributions acoustiques en 98/48 ou 98/62 / contre cloisons sur JD et gaine technique				
	Affaiblissement acoustique exigé = 45 dB				
	Entraxe montant double de 0.90				
	1 mono-parement en plaque de 25 mm standard à haute résistance aux chocs par face, ou 1 plaque de 18 mm haute dureté				
	1 plaque hydrofuge classé H1 dans les sanitaires				
	Réaction au feu parement : Euro classe A2-s1, d0				
	Avec isolation laine de verre nu PAR CONFORT de 50 mm ou 60 mm				
	Réaction au feu isolant : Euro classe A1				
	<u>Résistance au feu exigé dégagement 08/EAS = EI 30</u>				
	Hauteurs :				
	- RDC = 3.64 ml environ sous dalle BA				
	- ETAGE = 2.70 ml environ sous salle BA				
	Métré : au m2				
		m2	98,00	€	€

Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT
15.3.1.3	<p>P.V pour traitement retours EI30 au droit des ouvertures bloc-porte et portes vitrées bureau 08/EAS 1 plaque de plâtre feu EI30 à visser dans ossature métallique linteau et jambages ouvertures de portes</p> <p>Métré : au ml</p>				
		ml	13,00	€	€
15.3.1.4	<p>Pose de contre châssis pour porte coulissante escamotable 1 vantail Contre châssis dimension 2.31 x ht 2.13 ml Inclus plaques de BA25 ou 18 hydrofuge H1 sur chaque face</p> <p>Métré : à l'unité</p>				
		u	2	€	€
15.3.1.5	<p>Habillage bâti support vertical et horizontal WC suspendus Fourniture et mise en œuvre d'habillage sur bâti support etc...comprenant : - Une structure métallique galvanisée, fixations, structure support etc...recevant les plaques de plâtre - Parement armé d'un voile de verre renforcé composé de 2 plaques du type WAB de chez LAFARGE ou équivalent Mise en œuvre conforme aux prescriptions du fabricant et avis techniques, Y compris - Toutes sujétions de pontage des panneaux, lissage des joints, renforts métalliques, d'angles et divers, de découpes des arrivées d'eau et d'évacuation et de la plaque de chasse d'eau - Toutes spécifications ossature + accessoires système PREGYWAB concernant les prescriptions du fabricant et avis technique - Y compris fermeture tablette horizontale sur le dessus - Toutes sujétions suivant avis technique du produit et prescriptions du fabricant</p> <p>Métré : à l'unité</p> <p>Localisation : Habillage 2 faces + partie supérieure</p>				
		u	5	€	€
15.3.2	<p>PLAFONDS NON DEMONTABLES EN PLAQUE DE PLATRE En plaques de plâtre cartonné sur ossature métallique Prestation conforme au D.T.U 25.41 Sondages et repérages des solives existantes Ossature en profilé de tôle d'acier de 6/10è, protégé contre la corrosion par galvanisation à chaud, classe de fabrication 1 ou 2 Fixations sous dalle béton par suspentes adaptées au profil (nombre de suspente suivant sollicitations mécaniques et charge admissible) Plaque de plâtre cartonnées à bords amincis, épaisseur 13 mm fixées par vissage dans profilés métalliques Traitement des joints suivant prescription du fabricant Mise en œuvre comprenant coupes, déchets de mise en œuvre, liaisons de plaques et échafaudage - Réservations diverses - Les parement ragrésés et lissés - Échafaudages nécessaires pour travaux en hauteur - Prestations conformes au DTU 25.41</p> <p>Découpes et plaques spéciales façonnées ou découpées à la demande des lots techniques pour le logement de bouches, grilles, luminaires, spots, hauts parleurs etc... le nombre n'étant pas limitatif</p> <p>Métré : au m2</p>				
15.3.2.1	<p>Plafonds en plaques de plâtre BA 13 à bords amincis Réaction au feu : A2-s1, d0 Plénum : suivant PA Découpes et réservations pour plafond démontable en partie centrale Profil périphérique dans réservations pour départ de plafond démontable et panneaux rayonnants Détails et plénum suivant PA</p>				
		m2	148,00	€	€
15.3.2.2	<p>P.V pour plaques perforées et feutre acoustique En plus-value à l'article précédent Comprenant :</p>				

Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT
	- Plaques à perforations carrées 16 % et alpha W = 0.70 type GYPTONE QUATRO 41 ou équivalent - Dimensions des plaques 1200x2400 mm - Découpes complémentaires pour adaptations plans PA - Epaisseur 12.5 mm - Rajout d'une laine minérale de 75 mm Métré : au m2 Localisation : Suivant PA				
		m2	25,00	€	€
15.3.2.3	Retombés de plafonds en plaque de plâtre largeur 0.25 ml Réalisation de retombées de plafonds Exécution : - Ossature en acier galvanisé, inclus traverse horizontale et verticales, renforts, et suspentes nécessaires - 1 plaque de plâtre épaisseur 13 mm à bords amincis fixées par vissage dans profilés métalliques - Baguettes d'angles aluminium - Bandes et enduit sur joint - Échafaudage Métré : au ml Largeur 20 et 25 cm				
		ml	33,80	€	€
15.3.2.4	P.V niche plafond en plaque de plâtre pour rideaux Niche de 15 x 10 cm en plaque de plâtre sur ossature, inclus retours Métré : au ml en développé Largeur 15 cm				
		ml	23,70	€	€
15.3.2.5	Retombés de plafonds en plaque de plâtre largeur 0.50 ml Métré : au ml				
		ml	25,20	€	€
15.3.2.6	Retombés de plafonds en plaque de plâtre largeur 1.00 ml Métré : au Forfait Sur les 4 faces				
		FT	1	€	€
15.3.3	PLAFONDS DEMONTABLES Fourniture et mise en œuvre de faux-plafond acoustique, constitué de dalles en plaques de plâtre ou minérale de forte densité, revêtus sur la face apparente d'un voile de verre blanc imprégné de peinture et sur la face cachée d'un voile de verre naturel, les bords seront peints, monté sur profilé I ou T en acier galvanisé Sondages et repérages des solives existantes La mise en œuvre sera exécutée selon la notice de pose du fabricant, du DTU 58-1 "plafond suspendus" et au règles de l'art Fixations sous dalle béton par suspentes adaptées au profil (nombre de suspente suivant sollicitations mécaniques et charge admissible) Y compris accessoires, profilés, cornières de rives, suspentes, clavettes, coupes, entailles, réservations, échafaudages nécessaires et toutes sujétions Toutes les parties visibles constituant l'ossature et les profilés de finitions seront en acier galvanisé et pré laqué <u>Tolérances et planéité:</u> Creux maxi admissibles sur 2.00 = 3 mm Parfait alignement des joints Désafleur maxi 3/10 mm pour les éléments chanfreinés et 2/10 mm pour les éléments à bords vifs				

Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT
15.3.3.1	<p>Découpes et plaques spéciales façonnées ou découpées à la demande des lots techniques pour le logement de bouches, grilles, lumineaires, spots, hauts parleurs etc... le nombre n'étant pas limitatif</p> <p>Métré : au m2</p> <p>Plafonds partiels en dalles plaques de plâtre 600/600 à bords feuillurés Type GYPTONE BASE 31 et QUATTRO 50 de chez PLACOPLATRE ou équivalent Dimensions des dalles 600/600 à bords E Epaisseur 10 mm sur ossature de 15 mm Dalles pleines et dalles à perforations carrées 18 % et alpha W = 0.75 Réaction au feu : A2-s1, d0 Couleur blanc Détails et plénum : suivant PA Luminaire non déduits Panneaux rayonnants déduits</p> <p>Localisation : - Salle d'évolution au REZ DE CHAUSSEE - Dégageement 07/08/09, bureau et bibliothèque à l'ETAGE</p>				
		m2	68,00	€	€
15.3.3.2	<p>Plafonds démontables en dalles minérales acoustiques feuillurées Fourniture et mise en œuvre de plafond acoustique, constitué de dalles en laine minérale de haute densité avec voile de verre imprégné de peinture, à bords feuillurées pour mise en œuvre sur ossature apparente de largeur 15 mm</p> <p>Type PERLA OP 0.95 de chez ARMSTRONG ou équivalent</p> <p>Dimensions des dalles 600/600/20 mm Ossature PRELUDE XL/TL 15 mm Réaction au feu : A2,d0,s1 Classés E1 (pas ou très peu de Formaldéhyde) Couleur : blanc</p> <p>Coefficient d'absorption acoustique demandé : 0.95 à 1000 Hz Alpha W = 0.95 Détails et plénum suivant PA</p> <p>Localisation : - Sanitaires au REZ DE CHAUSSEE et à l'ETAGE</p>				
		m2	32,00	€	€
15.3.4	DIVERS				
15.3.4.1	<p>Fermetures des joints de dilatations Par bande adhésive de type freine vapeur ou EPDM et primaire d'accrochage de chez AMPACK ou équivalent</p> <p>Métré : au ml</p> <p>Localisation : Au droit des ouvertures sur JD</p>				
		ml	78,00	€	€
15.3.4.2	<p>Isolant des plafonds en laine minérale de 75 mm Interposition d'un isolant thermo-acoustique sans PV épaisseur 75 mm, classement au feu A1, IBR nu de chez ISOVER ou équivalent</p> <p>Métré : au m2</p>				
		m2	233,00	€	€
15.3.4.3	<p>Habillage périphérique des baies en plaques de plâtre BA 13 Fourniture et mise en œuvre de plaques de plâtre - Plaques de plâtre - Type de plaques : standard</p>				

Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT
	- Épaisseur : 13 mm - Pose directe sur support neuf par encollage y compris coupes, ajustage - Pose collée au mortier adhésif (11 plots / m2) - Traitement des joints (bande + enduit) - Traitement des angles saillants par cornières aluminium apparente de finition compris pose, collage et toutes sujétions - Exécution conforme au DTU 25-41 - Échafaudage nécessaire - Toutes sujétions Support : BA Métré : au ml Largeur 0.13 ml environ Localisation : <i>Baies extérieures en périphérie de murs BA niveau RDC et ETAGE</i>				
	EXTENSION MAIRIE - ECOLE Total H.T. :				€

ml	205,00	€	€
----	--------	---	---

Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT
15.4	<u>VARIANTE OBLIGATOIRE</u>				
15.4.1	EXISTANT ECOLE				
15.4.1.1	<p>Plaques de plâtre haute dureté sur 1 parois dégagement 10 à l'étage</p> <p>Fourniture et mise en œuvre de plaques de plâtre comprenant</p> <ul style="list-style-type: none"> - Type de plaques : PLACODUR BA 13 de chez PLACO ST GOBAIN ou équivalent - Épaisseur : 12.5 mm - Réaction au feu : Euro classe A2-s1, d0 - Pose directe sur support existant par encollage y compris coupes, ajustage - Pose collée au mortier adhésif (11 plots / m2) - Traitement des joints (bande + enduit) - Piquage d'adhérence sur parois existantes - Exécution conforme au DTU 25-41 - Échafaudage nécessaire - Toutes sujétions <p>Métré : au m2</p>	m2	16,00	€	€
15.4.1.2	<p>P.V pour traitement des ébrasements et linteau d'une baie vitrée</p> <p>En plus-value à l'article précédant Inclus traitement des angles par bandes armées</p> <p>Métré : au ml Largeur 0.10 ml</p>	ml	4,50	€	€
15.4.1.3	<p>P.V pour protection incendie R30 par encoffrement des poutres métalliques et poteaux neufs</p> <p>Fourniture et mise en œuvre de plaques de plâtre vissées sur poutre métallique par agrafes CLIPFEU et cornières STIL de chez PLACO ST GOBAIN ou équivalent</p> <ul style="list-style-type: none"> - Type de plaques: 2 plaques PLACOFLAM 13 - Traitement des joints avec les produits PLACO ou équivalent (bande + enduit) - Exécution conforme au DTU 25-41 - Pose directe sur support métallique fourni dans cet article y compris fixation du support, coupes, ajustage, traitement et finition des joints - Suivant prescriptions du fabricants - Échafaudage nécessaire - Toutes sujétions <p>Résistance au feu exigé = R30</p> <p>Métré : au ml Habillage 3 faces section 400 x 200 mm</p>	ml	16,10	€	€
15.4.1.4	<p>Retombé de plafond en plaque de plâtre</p> <p>Réalisation de retombée de plafond</p> <p>Exécution :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ossature en acier galvanisé, inclus traverse horizontale et verticales, renforts, et suspentes nécessaires - 1 plaque de plâtre épaisseur 13 mm à bords amincis fixées par vissage dans profilés métalliques - Baguettes d'angles aluminium - Bandes et enduit sur joint - Echafaudage <p>Métré : au ml Largeur 0.25 ml</p>	ml	4,00	€	€
15.4.1.5	<p>Plafonds démontables en dalles minérales acoustiques feuillurées</p> <p>Fourniture et mise en œuvre de plafond acoustique, constitué de dalles en laine minérale de haute densité avec voile de verre imprégné de peinture, à bords feuillurées pour mise en œuvre sur ossature apparente de largeur 15 mm</p>				

Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT
	<p>Type PERLA OP 0.95 de chez ARMSTRONG ou équivalent</p> <p>Dimensions des dalles 600/600/20 mm Ossature PRELUDE XL/TL 15 mm Réaction au feu : A2,d0,s1 Classés E1 (pas ou très peu de Formaldéhyde) Couleur : blanc</p> <p>Coefficient d'absorption acoustique demandé : 0.95 à 1000 Hz Alpha W = 0.95 Détails et plénum suivant PA</p> <p>Métré : au m2</p> <p>Localisation : Dégagements 02 partiel et 10</p>				
		m2	20,00	€	€

VARIANTE OBLIGATOIRE

Total H.T. :

_____ €

RECAPITULATIF
Lot n°15 CLOISONS - ISOLATION - PLAFONDS

RECAPITULATIF DES CHAPITRES

15.2 - EXISTANT MAIRIE	_____	€ HT
15.3 - EXTENSION MAIRIE - ECOLE	_____	€ HT
15.4 - VARIANTE OBLIGATOIRE	_____	€ HT

Total du lot CLOISONS - ISOLATION - PLAFONDS	

Total H.T. :	_____ €
Total T.V.A. (20%) :	_____ €
Total T.T.C. :	_____ €

Soit en toutes lettres TTC : _____

Fait à _____

le _____

Bon pour accord, signature,

Signature et cachet de l'Entrepreneur
